



➤ À LA UNE : LE 14 JUILLET

LE DÉFILÉ

• Les motards à l'honneur...



Comme l'an dernier, les motocyclistes de la gendarmerie et de la police nationale défilèrent côte à côte sur l'avenue des Champs Elysées; au sein d'une formation unique symbolisant le rapprochement de ces deux corps. 12 des 80 motards du cortège seront issus des compagnies de circulation et de sécurité routière de la petite couronne et des compagnies motocyclistes de Paris.

• ... les soldats du feu aussi !



169 sapeurs pompiers de Paris seront également présents et défilèrent en deux vagues successives : certains à pieds, et d'autres à bord de véhicules d'intervention, clôturant ainsi le défilé des troupes motorisées. 2011 marque le bicentenaire de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), créée à la suite de l'incendie de l'ambassade d'Autriche en 1810.

FESTIVITÉS MAIS EN TOUTE SÉCURITÉ

A l'occasion de la cérémonie, puis lors des festivités organisées dans la soirée du 14 juillet, diverses mesures d'interdiction ont été prises par le Préfet de police, concernant :

- l'utilisation, la cession et la vente d'artifices de divertissements ainsi que de pétards ;
- la vente à emporter, la détention et la consommation de boisson alcoolique sur la voie publique ainsi que toute autre boisson contenues dans des contenants en verre ;
- la vente au détail de combustibles domestiques, dont le gaz inflammable, et de produits pétroliers dans tout récipient transportable, ainsi que leur transport par des particuliers ;

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

6 000

C'est le nombre de personnes reçues à l'accueil du service des objets trouvés de la Préfecture de police au cours des mois de juillet et d'août 2010, plus de 16 000 objets ont été traités chacun de ces deux mois.

Ce service d'intérêt commun à la ville de Paris et aux départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, unique en France dans cette dimension, ne connaît pas de baisse d'activité pendant la période estivale bien au contraire.

La poursuite d'une forte activité de ce bureau durant l'été est le fait de l'augmentation sensible de la fréquentation touristique à Paris en cette période, qui vient compenser les départs en vacances des usagers parisiens : de nombreux ressortissants étrangers viennent récupérer des articles qu'ils ont perdus dans les aéroports parisiens, sur le réseau RATP ou encore à la Tour Eiffel.

Il permet de récupérer en moyenne 25% des objets perdus par les distraits Parisiens.

- le stationnement et la circulation, les automobilistes sont invités à contourner les zones interdites ou faisant l'objet de restriction et à utiliser les transports en commun.

Retrouvez le détail de ces mesures en ligne en consultant les communiqués de presse sur les dispositifs de circulation et de sécurité à l'occasion de la [cérémonie du 14 juillet](#) et du [feu d'artifice](#).

Rappel: Il n'y a pas de feu d'artifice le 13 juillet à Paris.

LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX VOUS DONNE RENDEZ-VOUS...



... ce jeudi à 16h au kiosque du Jardin du Luxembourg (6^e arr.).
 Sous la direction musicale de Jean-Jacques Charles, la batterie-fanfare et l'orchestre d'harmonie donneront un aperçu de leur répertoire, parmi lesquels « Oh happy Day ! », « Ciao Trenet » sans oublier « La Marseillaise », célébrant la Fête Nationale.

[Retrouvez toutes les dates des autres concerts en plein-air programmés cet été !](#)

LE SAVIEZ-VOUS

QUELQUES RÈGLES ESTIVALES : sous les pavés la plage ...



- L'été est là, le thermomètre monte les tenues se font plus légères, mais Paris peut-il être un nouvel Eden pour Adam et Eve ?



- Et bien non !: toute tenue qui laisserait entrevoir les parties génitales ou la poitrine constitue une exhibition sexuelle, punissable d'un an d'emprisonnement. Entre la fourrure de l'ours polaire et la nudité du ver de terre, vous pouvez opter pour un intermédiaire : le maillot de bain, il n'existe aucune interdiction générale de le porter à

Paris. Quelques subtilités toutefois : dans les parcs et jardins de la ville de Paris, ainsi qu'au Jardin des plantes (5^{ème}) et au jardin du Luxembourg (6^{ème}), le maire de Paris et le préfet de police ont estimé qu'il fallait conserver une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public, à défaut de quoi, il vous en coûtera 38 euros ... voire 3 750 euros et deux mois « au frais » si votre attitude est équivoque et que l'on vous soupçonne de racolage passif.

- Si un coup de chaud vous guette et que l'eau d'une fontaine vous tente, cherchez un autre



> FOCUS

La Brigade fluviale



Il fait chaud, la Seine vous tend les bras, STOP ! Ne plongez-pas ! La baignade y est interdite en vertu du code pénal et d'une ordonnance du préfet de police. Depuis le 1^{er} janvier, 21 personnes – inconscientes des risques (fort trafic, courants, température de l'eau, etc.) - ont ainsi été verbalisées (amende forfaitaire de 38 euros) par la brigade fluviale pour avoir tenté l'aventure.

Parallèlement, au cours du premier semestre 2011, les policiers de ce service ont repêché vivantes 87 personnes dans l'agglomération parisienne (75, 92, 93 et 94). Parmi ces sauvetages, la plupart correspondent à des tentatives de suicide, les autres concernent des accidents de personnes ayant chuté des berges, d'un pont ou d'un bateau. En effet, durant l'été, les nombreuses manifestations ou le simple plaisir de déambuler le long des berges obligent la brigade fluviale à redoubler de vigilance.

Si la brigade fluviale sauve des vies, elle sauve également les bateaux : au cours des 6 premiers mois de l'année, elle a porté assistance et secours à 101 bateaux en situation de péril (nauffrage ou avarie moteur). Elle intervient également à la suite d'actes de malveillance via le remorqueur « Ile-de-France » pour porter assistance à des bateaux-logement dont les amarres ont été larguées ou volées.

Sur cette même période, elle a relevé 265 infractions à la réglementation fluviale, essentiellement des non présentations ou défauts de documents à savoir certificat de bateau - « carte grise » - et certificat de capacité - « permis de conduire ».



endroit pour vous rafraîchir : la baignade y est interdite, il en va de même pour les lacs, étangs, pièces d'eau, rivières, canaux. A 38 euros l'amende, l'option piscine sera moins salée...



- Un petit creux ? Avant de déployer votre nappe à carreaux vérifiez que les lieux sont aménagés pour les pique-nique ; une envie de sardines, optez pour la version en boîte, car le barbecue est strictement interdit.



- La journée a été longue, vous sentez le sommeil vous envahir, rien ne vous interdit de dormir à la belle étoile mais en dehors des parcs et jardins car il est interdit d'utiliser les équipements existants dans les espaces verts de façon non conforme à leur destination. Toutefois, pour des raisons de sécurité, évitez de dormir dehors. Planter votre

tente ou stationner votre caravane, oui, mais dans les lieux aménagés à cet effet !

LA CANICULE

La canicule est un phénomène météorologique estival qui se caractérise par des températures importantes : 31° le jour et 21° la nuit, pendant 3 jours consécutifs. Cette situation météorologique implique une disposition spécifique zonale « Canicule » : un système de veille à partir duquel, si la situation se caractérise, se développera un plan d'assistance et de prise en charge à l'échelon zonal dans lequel intervient le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris (SGZDS) de la préfecture de police. Trois niveaux de vigilance et d'actions sont définis :

- **Niveau 1** - Mobilisation estivale - Jaune, il s'agit d'une veille saisonnière mise en place chaque année du 1er juin au 31 août.
- **Niveau 2** - MIGA - Orange, il s'agit du stade de la Mise en Garde et de l'Action, dès lors que les prévisions météorologiques prévoient des températures au dessus de 31° le jour et 21° la nuit, pendant 3 journées consécutives.
- **Niveau 3** - Mobilisation maximum – Rouge, cette décision est prise par le Premier Ministre.

La population doit impérativement suivre les directives qui lui sont données. Pensez à aider les personnes dépendantes en leur proposant régulièrement des boissons, évitez de sortir aux heures les plus chaudes, ne consommez pas d'alcool, cela favorise la déshydratation, voici quelques-unes des recommandations à retenir.

A noter qu'été comme hiver la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) assure une présence sur le terrain, tous les jours de 6h30 à 23h. A l'instar du « plan d'urgence hivernale » (du 1er novembre au 31 mars), elle joue un rôle primordial lors de la mise en place du « plan canicule » (du 1er juin au 1er septembre).

➤ [Consultez tous les conseils pour vous prémunir de la canicule](#)

➤ PETITS CONSEILS DE LA PP

➤ MÉDIATHÈQUE

Liaisons N° 102 : la BSPP fête ses 200 ans !



[Voir la video](#)

➤ SERVICE DE LA MEMOIRE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Pickpockets d'hier



Pickpockets, vide-goussets, gagne-deniers, ils exercent là où les foules se pressent. Quel meilleur endroit pour cela que les rues de Paris? La présence de policiers dans les lieux touristiques d'affluence les incite à la prudence, mais le moindre mouvement de foule ou la promiscuité des transports en commun leur offre une autre opportunité de dépouiller touristes et autochtones, en dépit de la prudence déployée par ceux-ci. Ils

PICKPOCKETS

Pendant l'été, ne tentez pas les voleurs, gardez vos biens au chaud. Si l'été incite à une certaine nonchalance, les pickpockets sont eux particulièrement aux aguets surfant sur la déferlante touristique.

• Leurs techniques :



- Se noyer dans la foule pour voler les portefeuilles dans les poches, sacs à main ou sacs à dos (lors de visite de musée, montée dans une rame de métro, achats en magasin, traversée d'un passage piéton, etc.);
- Pratiquer le dos à dos en s'asseyant derrière la victime pour fouiller les poches de la veste que celle-ci a posée sur le dossier d'une chaise ou les sacs laissés au sol dans les restaurants ou cinémas ;

- Dissimuler en présentant un journal ou une pétition à un client d'un café les objets qu'il a déposés sur la table et les lui subtiliser ;
- Repérer les bagages « esseulés » dans des lieux publics comme les halls d'hôtels.

• **Un exemple** : le 5 juillet, le groupe de répression des pickpockets internationaux de la brigade de répression du banditisme (BRB) surveille un hôtel du 17^e arrondissement ; l'attente n'est pas longue avant que les policiers ne repèrent un « client » : un homme semble très intéressé par les bagages des touristes sortant de l'établissement. Il profite de l'inattention de l'un d'eux pour s'emparer de son sac de voyage ; quittant les lieux paisiblement à pied, il est interpellé. Le vacancier, chinois, a ainsi pu notamment récupérer ses documents de voyage, 5 000 euros et 20 000 yens (environ 2 100 euros). Le voleur, jugé en comparution immédiate, a été condamné à 90 heures de TIG.

• Éviter ces écueils :

- Etre attentif aux personnes inconnues qui ont un contact physique avec vous (bousculade, croche-pied, tape amicale, etc.), qui vous abordent pour vous demander de l'argent ou un renseignement ou dont les mains sont dissimulées par une veste, un pull;
- Répartir les objets de valeur dans des endroits difficilement accessibles ;
- Ne pas mettre son portefeuille dans la poche arrière d'un pantalon ;
- Avoir un sac à main avec un système de fermeture dissuasif (ouverture positionnée près du corps) ;
- Eviter de ranger des valeurs dans les poches extérieures de sacs à dos.

VOLS AVEC VIOLENCES DE TÉLÉPHONES PORTABLES

• Restez sur vos gardes lorsque vous vous déplacez



S'ils peuvent intéresser les pickpockets, ils attirent également la convoitise de voleurs bien plus violents ; en effet, en juin, 843 vols avec violences ont été commis dans les transports en commun d'Ile-de-France, à

ont su adapter leurs méthodes de vol aux mesures de précaution employées par leurs victimes d'aujourd'hui, comme ils avaient su s'adapter, jadis, en passant de la lame qui coupe les cordons de la bourse à l'action discrète des doigts qui fouillent le fond des poches.

VOIR AUSSI...

➤ [Circulation : encombrements en cours et à venir à Paris](#)

➤ [La brigade de sapeurs-pompiers de Paris](#)

➤ [Le service de la mémoire et des affaires culturelles](#)

➤ [Le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité](#)

➤ [Vidéo : l'opération tranquillité vacances](#)



l'occasion desquels 1 074 objets ont été dérobés dont 628 téléphones portables, soit 58,5% et plus particulièrement 373 iPhone.

Ces vols en hausse depuis 2010 – plus de 41% pour cette seule année - commencent à diminuer grâce à des campagnes de prévention : **une baisse de 2,43% a été constatée au mois de juin par rapport à la même période en 2010**. 15 000 flyers ont ainsi été distribués par les patrouilles de police et le personnel de la RATP ; la LOPPSI 2 a en outre rendu systématique le blocage des téléphones volés ; à ce jour, plus de 17 500 demandes de blocages ont été formulées par les services de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) auprès des opérateurs de téléphonie.

Si la tendance semble s'inverser, restez vigilants : 60% des vols survenus sur les 5 premiers mois de l'année ont eu pour cible des téléphones portables.

- **Un exemple** : 6 juillet, 19h15, gare de la Barre-Ormesson (95), deux jeunes repèrent un voyageur assis dans une rame à quai en train de manipuler son Smartphone ; au moment où les portes se referment l'un des deux passe sa main par la vitre, saisit le bras de l'infortuné et tente de lui arracher son appareil. Ne parvenant pas à ses fins, il lui assène des coups au visage mais se heurte à sa résistance : la victime lui fait lâcher prise en le mordant au bras. Les deux malfaiteurs prennent la fuite mais sont rattrapés par des policiers de la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT) en patrouille dans le secteur. Âgés de 18 ans, multirécidivants, ils ont été déférés au Parquet.

CAMBRIOLAGES

- **OTV : une opération pour des vacances tranquilles**



Plusieurs années déjà que OTV (comprenez « opération tranquillité vacances ») opère à Paris et en Petite couronne pour protéger votre habitation et/ou commerce. Étendue à toutes les périodes de vacances scolaires puis aux péniches, elle vous permet de faire surveiller votre logement en votre absence grâce aux rondes régulières de policiers. En 2010, 23 535 personnes se sont inscrites à cette opération, soit 8% de plus que l'année passée. **A Paris, aucun**

cambriolage n'a été à déplorer lors de l'été 2010 dans les domiciles et commerces à risque ayant fait l'objet d'une surveillance dans le cadre de l'opération OTV.

➤ [Pour vous inscrire dès maintenant, rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.](#)

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.

Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.

Rédacteur en chef : Didier Carié.

9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / LPC-Gendarmerie / MI-SICOP / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)